

PRÉSENTATION DU PROJET EUROPÉEN PREVENT PCP

DÉTECTION DE BAGAGES ABANDONNÉS ET RECHERCHE DE LEURS PROPRIÉTAIRES

DIRECTION DE LA SÛRETÉ SNCF

5 FÉVRIER 2021

DIFFUSION RESTREINTE – Sûreté

En application des règles de classification du Groupe SNCF, ce document ne doit être communiqué qu'aux personnes qualifiés à en connaître

PROJET EUROPÉEN PREVENT (MAI 2019 – JUILLET 2020)

UN PROJET INSCRIT DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN HORIZON 2020



OBJECTIFS

- **Définir le besoin en matière de sécurité dans les transports publics au regard des menaces terroristes**
- **Mener une analyse complète des écarts** au niveau des processus et des solutions existantes
- **Faire un benchmark des solutions technologiques**
- **Évaluer l'efficacité des nouvelles solutions** et en effectuer une première analyse économique

PROJET EUROPÉEN PREVENT PCP

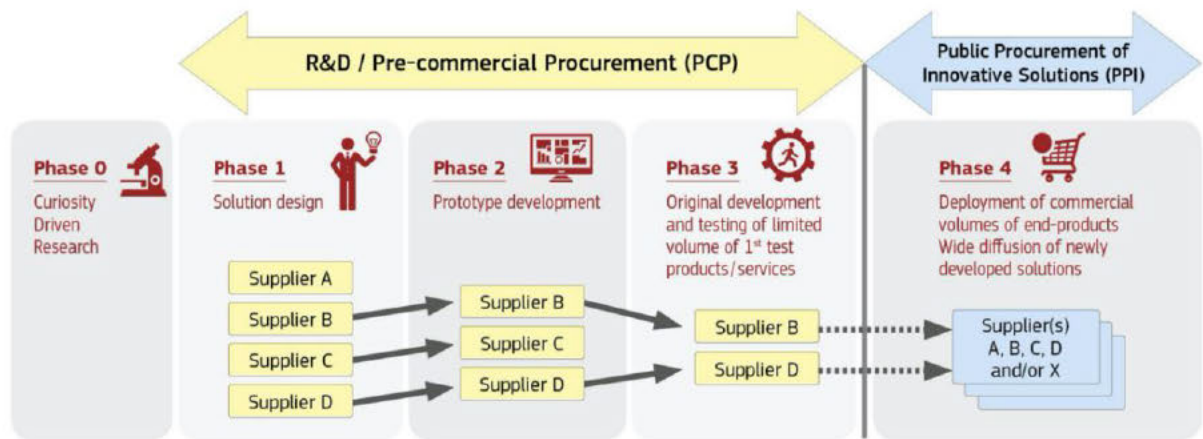
UN NOUVEAU PROJET INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DU PROJET PREVENT



ENJEUX

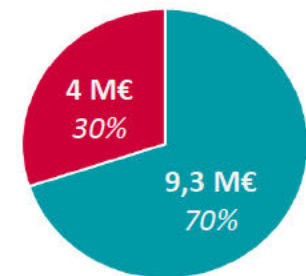
- Répondre au défi commun identifié dans le cadre du projet PREVENT : **être en capacité de détecter automatiquement la présence d'un bagage abandonné et retrouver immédiatement le(s) propriétaire(s)**
- Cet outil devra pouvoir s'intégrer dans un système plus global de gestion d'incidents et/ou de crise
- Ce projet s'inscrira dans une démarche de **Pre-Commercial Procurement (PCP)**

PCP : COMMENT ÇA MARCHE ?



BUDGET

Budget global de **13,3 M€**



- Développement des solutions
- Charges projet partenaires

PARTENAIRES PREVENT PCP



PILOTE OPÉRATIONNEL EN FRANCE

UN PREMIER PILOTE INCLUANT LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES FRANÇAIS



OBJECTIFS

Le 1^{er} pilote du projet se déroulera en France à l'occasion de la coupe du monde de rugby 2023.

- Détecter et **envoyer des alertes en temps réel** aux patrouilleurs vidéo lorsqu'un bagage est abandonné
- **Retrouver et suivre** le(s) propriétaire(s) du bagage abandonné
- **Coordonner les équipes opérationnelles** pour retrouver le propriétaire s'il est toujours en gare

ORGANISATION DU PILOTE



Coordinateur



Différents scénarios plus ou moins complexes pour l'évaluation des solutions développées



Paris Gare du Nord → Châtelet-les-Halles → Paris Gare de Lyon → Marseille Saint-Charles



Différentes composantes à prendre en considération :

- **Technique** : infrastructure, serveurs, fournisseurs, ...
- **Réglementaire** : respect des contraintes réglementaires et des contraintes SSI

FOCUS CADRE RÉGLEMENTAIRE

DES TRAVAUX DE CADRAGE RÉGLEMENTAIRE À INITIER DÈS LE DÉBUT DU PROJET



POINTS D'ATTENTION

- **Projet s'inscrivant dans le cadre du RGPD et de la Directive Police Justice mais soumis à des réglementations nationales potentiellement différentes.**
 - A priori, deux responsables de traitement en France : SNCF et RATP
 - Analyse de l'ensemble de la chaîne de traitement (collecte, détection de bagage, réidentification du propriétaire et recherche du propriétaire, ...)

- **Principe de privacy by design** tout au long du projet et dans les travaux de développement de solutions par les industriels.
 - Suivi des développements et vérification de la conformité réglementaire

- **Accompagnement et suivi des travaux réalisés par les industriels retenus**

MERCI